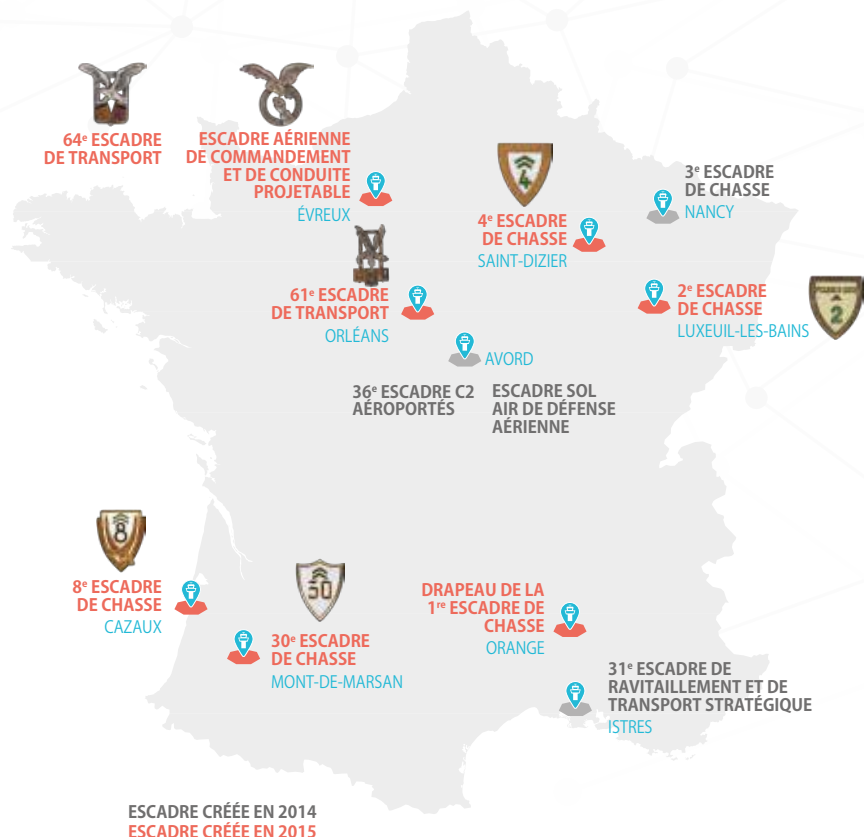


ARMÉE DE L'AIR



LE NOUVEAU VISAGE DES ESCADRES AÉRIENNES

À l'été 2015, sept escadres de l'armée de l'air vont être créées sur les bases aériennes d'Évreux, de Saint-Dizier, de Luxeuil, de Mont-de-Marsan, de Cazaux et d'Orléans. Tour d'horizon des nouvelles structures de l'armée de l'air.

La création du niveau «escadre» est l'un des projets emblématiques du plan stratégique *Unis pour «Faire Face»*. L'escadre vise à rassembler le personnel autour de la mission et à organiser le commandement local en vue d'optimiser l'activité opérationnelle. Mais c'est également l'occasion de raviver certaines traditions qui fondent les valeurs et l'identité des aviateurs.

En 2014, quatre escadres de l'armée de l'air ont déjà été créées sur les bases aériennes d'Avord, d'Istres et de Nancy. La base aérienne 702 d'Avord accueille depuis septembre 2014, la 36^e escadre de commandement et de conduite aéroportée (EC2A) et l'escadre sol-air de défense aérienne - 1^{er} régiment d'artillerie de l'air (ESADAA - 1^{er} RAA). À Istres, la 31^e escadre aérienne de ravitaillement et de transport stratégiques a été officiellement créée le 27 août 2014. Quant à la base aérienne 133 de Nancy, elle abrite depuis le 5 septembre la 3^e escadre de chasse.

Dans cette continuité et au regard des perspectives de stationnement des unités de l'armée de l'air, les travaux conduisent à la création de sept nouvelles escadres à compter de la rentrée 2015. Les bases aériennes d'Évreux, de

Saint-Dizier, de Luxeuil, de Mont-de-Marsan, de Cazaux et d'Orléans sont concernées par ces changements. Par ailleurs, le drapeau de la 1^{re} escadre de chasse sera confié à la garde du centre de préparation opérationnelle du combattant de l'armée de l'air (CPOCAA) d'Orange.

À terme, les avions stationnés porteront le numéro de l'escadre ainsi que les insignes des escadrons et des escadrilles des unités navigantes de l'escadre. Les escadrons composant l'escadre verront une évolution de leur numérotation, dont les escadrons de soutien technique aéronautique (ESTA) qui reprendront la numérotation historique des unités techniques (sous le format 15/numéro d'escadre). Enfin, le personnel affecté, dans l'attente de l'homologation d'un nouvel insigne, portera l'insigne de l'escadre dans sa dernière version, juste avant sa mise en sommeil.

Le retour des escadres s'inscrit volontairement dans la conservation du plus grand nombre de traditions possible, tant des escadrons que des escadrilles. Personnel navigant et personnel technicien se retrouvent ainsi aujourd'hui sous la même bannière, réunis autour d'une même mission.

LE VISAGE DES ESCADRES AÉRIENNES À L'ÉTÉ 2015

L'été 2015 marque la création de sept escadres sur les bases aériennes.
Découverte de ces unités.



64^e ESCADRE DE TRANSPORT

BASE AÉRIENNE 105 ÉVREUX

- Escadron de transport 1/64 "Béarn"
- Escadron de transport 2/64 "Anjou"
- Escadron électronique aéroporté 1/54 "Dunkerque"
- Escadron de soutien technique aéronautique 2E.064



ESCADRE AÉRIENNE DE COMMANDEMENT ET DE CONDUITE PROJETALE

BASE AÉRIENNE 105 ÉVREUX

À l'été 2015, l'escadre aérienne de commandement et de conduite projetable reprendra les traditions du groupement de chasse de défense aérienne 550 en filiation indirecte. Elle intégrera les unités du groupement tactique des systèmes d'information et de communications aéronautiques et de l'escadron de détection et de contrôle mobiles.

- Escadron des systèmes de télécommunication tactiques 11.805
- Escadron des systèmes de surveillance tactiques 12.805
- Escadron des systèmes d'information tactiques 13.805
- Escadron de détection et de contrôle mobiles 90.538



4^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 113 SAINT-DIZIER

- Escadron de chasse 1/7 "Provence"
- Escadron de chasse 1/91 "Gascogne"
- Escadron de transformation Rafale 2/92 "Aquitaine"
- Escadron de soutien technique aéronautique 15.007 "Haute-Marne"



2^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 116 LUXEUIL

- Escadron de chasse 1/2 "Cigognes"
- Escadron de soutien technique aéronautique 2E.004



30^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 118 MONT-DE-MARSAN

- Escadron de chasse 2/30 "Normandie-Niemen"
- Escadron de chasse et d'expérimentation 5/330 "Côte d'Argent"
- Escadron de soutien technique aéronautique 1E.118 "Chalosse"
- Centre de formation Rafale 23.321
- Équipe technique interarmées Rafale 61.590
- Bureau d'animation système Rafale



61^e ESCADRE DE TRANSPORT

BASE AÉRIENNE 123 ORLÉANS

- Escadron de transport 1/61 "Touraine"
- Centre de soutien et d'administration des systèmes de mission 06.061
- Centre d'instruction des équipages de transport 00.340
- Escadron de soutien technique aéronautique 2E.061 "Loiret"



8^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 120 CAZAUX

- Escadron de transition opérationnelle 1/8 "Saintonge"
- Escadron de transition opérationnelle 2/8 "Nice"
- Escadron d'entraînement 2/2 "Côte d'Or"
- Escadron de soutien technique aéronautique 15.008 "Pilat"

DRAPEAU 1^{re} ESCADRE DE CHASSE

CPOCAA ORANGE

Le drapeau de la 1^{re} escadre de chasse sera confié à la garde du centre de préparation opérationnelle du combattant de l'armée de l'air (CPOCAA) situé à Orange.

À L'HORIZON 2016

Des changements qui conduiront à faire évoluer le périmètre des escadres et/ou la numérotation des escadrons sont à prévoir à l'horizon .



64^e ESCADRE DE TRANSPORT

BASE AÉRIENNE 105 ÉVREUX

L'évolution de la numérotation des escadrons de la 64^e escadre de transport fait l'objet de travaux complémentaires qui prendront en compte :

- le transfert éventuel des traditions des escadrons "Béarn" et "Anjou" sur la base aérienne d'Orléans dans le cadre de la montée en puissance A400M
- l'arrivée sur Evreux des escadrons de transport "Vercors" et "Ventoux" à la fermeture de la plateforme de Creil.

Il est déjà acté que l'escadron de soutien technique aéronautique prendra le code mécanographique 15.064.



8^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 120 CAZAUX

- Escadron de transition opérationnelle 1/8 "Saintonge"
- Escadron de transition opérationnelle 2/8 "Nice"
- Escadron d'entraînement 3/8 "Côte d'Or"
- Escadron de soutien technique aéronautique 15.008 "Pilat"



ESCADRE AÉRIENNE DE COMMANDEMENT ET DE CONDUITE PROJETABLE

BASE AÉRIENNE 105 ÉVREUX

- Escadron des systèmes de télécommunication tactiques **11.550**
- Escadron des systèmes de surveillance tactiques **12.550**
- Escadron des systèmes d'information tactiques **13.550**
- Escadron de détection et de contrôle mobiles **90.550**



4^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 113 SAINT-DIZIER

La numérotation des escadrons de la 4^e escadre de chasse est attendue au plus tard à l'été 2016 avec le regroupement des Rafale biplace sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier. Cette évolution prendra en compte la transformation sur Rafale de l'escadron de chasse 2/4 "La Fayette" ainsi que le transfert des traditions de l'escadron de chasse 1/7 "Provence" à l'escadron Rafale stationné sur la base aérienne 104 d'Al Dhafra.

- Escadron de chasse 1/4 "Gascogne"
- **Escadron de chasse 2/4 "La Fayette" (échelon précurseur Rafale)**
- Escadron de transformation 3/4 "Aquitaine"
- Escadron de soutien technique aéronautique **15.004** "Haute-Marne"



2^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 116 LUXEUIL

- Escadron de chasse 1/2 "Cigognes"
- Escadron de soutien technique aéronautique **15.002**



30^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 118 MONT-DE-MARSAN

L'évolution de la numérotation de la 30^e escadre de chasse est attendue au plus tard à l'été 2016 avec l'arrivée d'un escadron Rafale monoplace sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan. Elle prendra en compte le transfert des traditions de l'escadron de chasse 3/30 "Lorraine" à ce futur escadron.

- Escadron de chasse et d'expérimentation 1/30 "Côte d'Argent"
- Escadron de chasse 2/30 "Normandie-Niemen"
- **Escadron de chasse 3/30 "Lorraine"**
- Escadron de soutien technique aéronautique **15.030** "Chalosse"
- Centre de formation Rafale **23.030**
- Équipe technique interarmées Rafale **61.030**
- Bureau d'animation système Rafale



61^e ESCADRE DE TRANSPORT

BASE AÉRIENNE 123 ORLÉANS

L'évolution de la numérotation des escadrons de la 61^e escadre de transport fait l'objet de travaux complémentaires qui prennent en compte la montée en puissance de l'A400M et le transfert éventuel sur Orléans des traditions des escadrons "Béarn" et "Anjou".

DRAPEAU 7^e ESCADRE DE CHASSE

BASE AÉRIENNE 104 AL DHAFRA

Le drapeau de la 7^e escadre de chasse sera confié à la base aérienne 104 d'Al Dhafra.